

CONSEIL MUNICIPAL DE BOIS LE ROY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION du 14 mars 2008 - 20H45

L'an deux mil huit, le vendredi 14 mars 2008 à 20 H 45, les membres du conseil municipal de la commune de Bois le Roy, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Morel, Maire.

Présents MOREL J.P.- Maire sortant

GRIPON P – MARTEAU P – DANGOUMAU JP – MONTELS JP – DAVRAINVILLE S –
DESHAYES M – BLANQUET E – MARAIS M – AGUEEFF M – PIVOT A – MONGIS A
CAILLERE CI – ALLAIN L – BOBIN G -

ORDRE DU JOUR :

Installation des membres du conseil
Elections du maire et des adjoints

Monsieur Claude CAILLERE est élu secrétaire de séance.

La séance est ouverte par Monsieur Jean-Pierre MOREL, maire sortant, qui installe dans leurs fonctions, suivant l'ordre du tableau les 15 conseillers municipaux élus lors du scrutin du dimanche 9 mars 2008.

Avant de céder la place au doyen d'âge, le maire félicite les nouveaux élus et leur souhaite bon courage pour ces six années à venir.

Monsieur Lionel ALLAIN, doyen d'âge du conseil, assume la présidence pour procéder à l'élection du maire.

Un seul candidat se présente : Monsieur Jean-Pierre MOREL

Le dépouillement du 1er tour donne le résultat suivant :

Votants 15
Exprimés 15
Pour 14
Blanc 1

Monsieur Jean-Pierre Morel est élu maire et est installé immédiatement dans ses fonctions. Monsieur Jean-Pierre Morel remercie Monsieur Lionel Allain et préside la suite de la séance.

Le maire propose que 4 adjoints soient nommés à ses côtés pour assurer l'exécutif de la commune. Cette proposition est approuvée à l'unanimité absolue.

Election du 1er adjoint

Le maire propose Monsieur Jean-Pierre Dangoumau au poste de 1er adjoint, aucun autre candidat ne s'étant déclaré, il est procédé à l'élection.

Le dépouillement du 1er tour donne le résultat suivant :

Votants 15
Exprimés 15
Pour 14
Blanc 1

Monsieur Jean-Pierre Dangoumau est élu 1er adjoint au maire et est installé immédiatement dans ses fonctions.

Election du 2ème adjoint

Le maire propose Madame Marianne Agueeff au poste de 2ème adjoint, aucun autre candidat ne s'étant déclaré, il est procédé à l'élection.

Le dépouillement du 1er tour donne le résultat suivant :

Votants 15

Exprimés 15
Pour 14
Blanc 1

Madame Marianne Agueeff est élue 2ème adjoint au maire et est installée immédiatement dans ses fonctions.

Election du 3ème adjoint

Le maire propose Monsieur Lionel Allain au poste de 3ème adjoint, aucun autre candidat ne s'étant déclaré, il est procédé à l'élection.

Le dépouillement du 1er tour donne le résultat suivant :

Votants 15
Exprimés 15
Pour 13
Blanc 2

Monsieur Lionel Allain est élu 3ème adjoint au maire et est installé immédiatement dans ses fonctions.

Election du 4ème adjoint

Le maire propose Monsieur Jean-Pierre Montels au poste de 4ème adjoint, aucun autre candidat ne s'étant déclaré, il est procédé à l'élection.

Le dépouillement du 1er tour donne le résultat suivant :

Votants 15
Exprimés 15
Pour 12
Blanc 3

Monsieur Jean-Pierre Montels est élu 4ème adjoint au maire et est installé immédiatement dans ses fonctions.

Avant de se quitter, le verre de l'amitié est offert à toutes les personnes présentes.

La séance est levée à 21h47.